

CAI EA 6
64W54F

NOTES POUR LA PRESSE

Ministère des Affaires
extérieures

Ministère de la Défense
nationale

REUNION A L'ECHELON TECHNIQUE
SUR LES OPERATIONS DES NATIONS UNIES POUR LE
MAINTIEN DE LA PAIX

Programme et indications pour la presse

Lundi, le 2 novembre

1000 h.

SEANCE INAUGURALE

Réunion d'ouverture dans la salle 200,
Edifice de l'Ouest, par le président,
le Commodore R. W. Murdoch.

Allocution du Premier Ministre, le Très
Honorable M. L.B. Pearson. Le texte
sera distribuée au préalable à la
presse. Une partie de la salle sera
réservée à la presse pour l'occasion.
Les caméras de télévision et matériel
d'enregistrement sonore pourront être
installés à 9.00h. Nous apprécierions
qu'ils soient enlevés rapidement à la
fin de la cérémonie puisque la réunion
se continuera en séance restreinte
dans la même pièce.

1015 à 1300 h.

SEANCE PLENIERE

1430 à 1700 h.

Réunions des Groupes d'Etudes

1730 h.

Exposé à la presse dans la salle 232
de l'Edifice de l'Ouest.

Mardi, le 3 novembre

0900 à 1230 h. et
1430 à 1730 h.

Réunions des Groupes d'Etudes .

Mercredi, le 4 novembre

0900 à 0930 h. et
0930 à 1230 h.

Démonstration par le bataillon "de
relève" à l'aéroport d'Uplands.

(Voir le communiqué ci-joint du
Ministère de la Défense nationale.)

- 2 -

1430 h.

Après-midi libre.

Jeudi, le 5 novembre

0900 à 1230 h. et
1430 à 1700 h.

Réunions des Groupe d'Etudes

2000 h.

Dîner offert aux délégués par le
secrétaire d'Etat aux Affaires
extérieures. Le texte du discours
de M. Martin sera distribué
à la Tribune des journalistes.

Vendredi, le 6 novembre

1030 à 1300 h.

SEANCE PLENIERE DANS LA SALLE 200

(Assistance limitée.)

(Rapport par le Président des Groupes
d'Etudes.)

p.m.

Exposé à la presse dans la salle
232 de l'Edifice de l'Ouest.
(à confirmer).

NOTE: Seuls les délégués assistent aux séances plénières
et aux réunions des Groupes d'Etudes.

Demandes de renseignements

Pendant la réunion, la presse pourra adresser ses
demandes de renseignements, qui seront donnés de la part du
secrétariat de la conférence, à 235-5835, pièce 217, Edifice de
l'Ouest.

Exposés additionnels à la presse

Si des exposés additionnels à la presse s'avéraient
nécessaires, la Tribune des journalistes en sera informée de la
façon habituelle.

Documents d'information générale (ci-joint)

- (a) Extrait de la conférence sur le maintien de la paix du
très honorable M. Lester B. Pearson, lors d'une série
de conférences en mémoire de M. Dag Hammarskjöld, à
l'Université Carleton, le 7 mai 1964.
- (b) Texte de l'exposé de M. Paul Martin à la Chambre des
communes le 26 octobre 1964 sur la conférence sur le
maintien de la paix.

- 3 -

- (c) Notes de l'exposé sur le maintien de la paix à la conférence de presse par M. Paul Martin le 26 octobre 1964.
- (d) Liste de pays participants avec les noms des chefs de délégation.
- (e) Liste de la délégation canadienne.

Le quartier général des Forces canadiennes annonce aujourd'hui qu'un groupe de compagnie du 1er bataillon du Queen's Own Rifles of Canada réalisera mercredi prochain 4 novembre une démonstration pour la Conférence des Nations Unies sur le maintien de la paix. Cette compagnie qui fait partie du bataillon canadien de relève, organisera cette manifestation à la base de l'A.R.C. à Uplands, à partir de 9h.30 du matin.

Cette manifestation comprendra une série de courtes représentations sur l'organisation de la force de relève du Canada à l'ONU et sur l'organisation d'une base avancée. Elle illustrera également l'activité d'une base avancée et le genre d'instruction à laquelle une force de relève est soumise en vue des opérations relatives au maintien de la paix. Des hommes, des armes et du matériel, seront transportés à bord de Yukon et des Hercules et seront déployés devant les délégués des nombreuses nations qui assisteront à la conférence de la semaine prochaine.

C'est le lieut.-col. H.C.F. Elliot qui commande le bataillon de relève, stationné à Victoria (C.-B.).

- 30 -

Direction des Services d'information
Quartier général des Forces canadiennes
Ottawa - Tél: 992-3454

AFN 127-64

29 oct. 1964

NOTE AUX REDACTEURS: Vous êtes invités à assister à cette démonstration au cours de laquelle vous pourrez prendre des photos et faire des enregistrements. Les arrangements sont coordonnés au Ministère des Affaires extérieures. Un autobus quittera la Tribune canadienne des journalistes à 8h.30 mercredi. Si vous désirez vous réserver une place, veuillez en informer le major TE Sailman, soit à 992-3454 ou 992-8176 d'ici mardi 3 novembre à midi.

Extrait de la conférence sur le maintien de la paix par le très honorable M. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, dans le cadre d'une série de conférences en mémoire de M. Dag Hammarskjold, à l'Université Carleton, le 7 mai 1964.

... Je crois que si l'on pouvait persuader un groupe de puissances moyennes et petites de travailler ensemble, on pourrait en arriver à une disposition efficace relative à une force de soutien.

Je ne m'attends pas que même les plus modestes de ces dispositions d'urgence puissent être conclues rapidement. Néanmoins, le gouvernement canadien est déterminé à presser le pas pour atteindre cet objectif. Nous avons considéré des plans en vue d'entretiens confidentiels avec certains autres gouvernements, qui porteraient principalement sur des problèmes d'ordre militaire découlant des opérations passées et actuelles quant au maintien de la paix. Comme premier étape, ces entretiens seraient limités aux pays qui ont pris des mesures en vue d'établir des unités de soutien pour du service avec les Nations Unies. Plus tard, on pourrait en élargir les cadres.

De ces débats surgiront peut-être des propositions qui aideront les Nations Unies à maintenir la paix et qui fortifieront et coordonneront les arrangements pour une participation nationale à ces opérations. Voilà le but que je voulais atteindre lorsque j'ai proposé à la dix-huitième Assemblée générale "la mise en commun des moyens à notre disposition et la création de façon coordonnée de forces collectives, formées et équipées pour le service des Nations Unies."

Les échanges préliminaires seront suivis de l'élaboration

- 2 -

d'une méthode plus définie d'aborder les gouvernements intéressés. Nous avons raison d'espérer qu'ils partagent l'opinion du Canada quant à la nécessité d'améliorer nos mesures improvisées et fortuites en vue de maintenir la paix. ...

- 30 -

REUNION SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

Texte de l'Exposé par le Ministre devant la
Chambre des Communes, le 26 octobre 1964.

Je désire entretenir la Chambre des Communes de la rencontre sur le maintien de la paix qui aura lieu à Ottawa du 2 au 6 novembre.

Cette rencontre fait suite à une suggestion faite par le Premier Ministre au cours de son exposé devant l'Assemblée Générale des Nations Unies le 19 septembre 1963. Le Premier Ministre avait alors précisé que le Canada serait heureux de partager le fruit de son expérience avec les autres Etats qui ont déjà participé aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Il avait proposé, à cette fin, que les gouvernements intéressés examinent les problèmes et les techniques propres à ces opérations.

Une des principales tâches des Nations Unies est d'affermir et d'améliorer sa capacité de maintenir la paix, de mettre à profit l'expérience acquise au cours d'opérations antérieures et de chercher des méthodes plus efficaces d'accomplir cette fonction. Cette réunion constituera un modeste premier pas dans cette voie.

Comme je l'ai expliqué devant le Comité Permanent sur les Affaires Expérieures le 9 juillet dernier, le but de cette réunion sera d'examiner l'expérience acquise par l'ONU au cours de ses opérations de paix et d'échanger des opinions sur les problèmes pratiques et techniques que posent les opérations des Nations Unies. Les représentants des pays qui ont fourni un apport substantiel en hommes aux opérations de paix des Nations Unies, qui ont formé des unités destinées au service des Nations Unies, ou qui ont annoncé leur intention de ce faire, auront ainsi l'occasion de discuter officieusement ces problèmes.

Etant donné le caractère de la réunion, les représentants ont été choisis à l'échelon pratique et sont pour la plupart des militaires ayant l'expérience des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les échanges d'opinions seront officieux, confidentiels et ne comporteront pas d'engagement préalable.

L'ordre du jour de cette réunion comprendra des questions reliées au travail des forces de maintien de la paix des Nations Unies telles que:

- Composition, commandement, contrôle et liaison;
- Instruction et problèmes opérationnels;
- Renseignements opérationnels sur le milieu;
- Appui logistique;
- Administration du personnel;

Relations publiques;
Méthodes de comptabilité;
Statut et problèmes juridiques.

La Chambre remarquera que ce sont tous des problèmes pratiques et techniques, des problèmes de même nature que ceux qui surgissent chaque fois qu'une force de maintien de la paix est mise sur pied. Il s'agit de la première tentative en vue d'organiser une telle réunion. Aussi, elle servira à déblayer le terrain. Les discussions porteront sur les problèmes pratiques et techniques inhérents aux opérations des Nations Unies, l'objectif étant d'accroître la capacité des gouvernements participants de servir et d'appuyer l'Organisation.

Les grandes questions politiques qui concernent l'autorisation, le contrôle et le financement des opérations des Nations Unies seront discutées aux Nations Unies. Cette réunion n'aura pas à se préoccuper de l'établissement des futures opérations de maintien de la paix et de leur mode de financement. De même, elle ne cherchera pas à établir une force permanente des Nations Unies, ni d'en arriver à une coordination des unités disponibles.

Nous croyons que ces échanges d'opinions seront fructueux et apporteront beaucoup aux gouvernements qui y auront participé. Il n'est nullement question que la réunion tire elle-même des conclusions de ses délibérations.

Il appartiendra plutôt aux pays participants de décider de l'usage à faire des renseignements obtenus au cours de cette réunion.

Déjà l'assurance officieuse de leur participation nous a été donnée par les gouvernements suivants: Brésil, Colombie, Danemark, Finlande, Ghana, Inde, Iran, Irlande, Italie, Malaisie, Hollande, Nigéria, Norvège, Pakistan, Suède, Tunisie et la République Arabe Unie. Des invitations officielles ont été envoyées à ces gouvernements, de même qu'à d'autres, lesquels, nous l'espérons, répondront affirmativement. L'accueil fait à notre initiative a été plus qu'encourageant.

J'ai demandé à notre représentant permanent à New York de transmettre le texte de cet exposé au Secrétaire-Général des Nations Unies cet après-midi.

REUNION SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

Notes pour l'exposé de M. Paul Martin à la
conférence de presse du lundi, 26 octobre 1964.

Comme vous le savez, une réunion sera tenue à Ottawa la semaine prochaine, dont l'objet sera d'examiner les problèmes pratiques et techniques posés par les opérations de maintien de la paix telles que celles mises sur pied par les Nations Unies au Moyen-Orient en 1956, au Congo en 1960, et plus récemment à Chypre.

Nous, Canadiens, avons longtemps cru qu'il y a un certain nombre d'initiatives qui pourraient être prises à la lumière de l'expérience du passé pour affermir et améliorer la capacité de maintien de la paix des Nations Unies. Il serait utile, par exemple, que les pays qui ont pris part aux principales opérations pacificatoires des Nations Unies et qui sont susceptibles d'être sollicités à nouveau à cet effet dans le futur, puissent échanger des opinions sur les problèmes pratiques et techniques qui surgissent au cours des opérations des Nations Unies, et mettre en commun leurs idées à la lumière de l'expérience.

Le Premier Ministre du Canada avait à l'esprit cette pensée quand, en septembre 1963, il proposa devant

l'Assemblée générale que les gouvernements intéressés examinent les problèmes et les techniques propres à ces opérations.

Tel est le but de la réunion d'Ottawa. La plupart des participants seront des militaires ayant l'expérience des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Certains cependant seront des civils intéressés aux problèmes pratiques inhérents au maintien de la paix. Les représentants tiendront des réunions non formelles où ces problèmes seront discutés franchement et confidentiellement, problèmes de même nature que ceux qui surgissent et doivent être résolus chaque fois que les Nations Unies entreprennent une opération de maintien de la paix.

Nous prévoyons que les discussions auront lieu au sein de trois groupes de travail. Elles porteront sur des questions reliées au travail des forces de maintien de la paix des Nations Unies telles que:

- Composition, commandement, contrôle et liaison;
- Instruction et problèmes opérationnels;
- Renseignements opérationnels sur le milieu;
- Appui logistique;
- Administration du personnel;
- Relations publiques;
- Méthodes de comptabilité;
- Statut et problèmes juridiques.

Vous comprendrez, j'en suis certain, que les discussions devront avoir lieu à huis clos à cause du caractère officieux et confidentiel de ces échanges d'opinions. Cependant, la presse pourra assister à la session d'ouverture, alors que le Premier Ministre souhaitera la bienvenue aux délégués. Nous avons aussi organisé une démonstration qui sera présentée par l'unité disponible canadienne à l'aéroport d'Uplands, le mercredi, 4 novembre, dans la matinée. La presse pourra assister à cette démonstration.

Comme je l'ai fait remarquer avec insistance cet après-midi à la Chambre des Communes, cette réunion n'abordera aucun des grands problèmes politiques ayant trait au maintien de la paix, tels que la délimitation des sphères de compétence du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale ou le problème du financement des opérations des Nations Unies. Ceux-ci ne concernent que les Nations Unies elles-mêmes. De même, cette réunion n'a pas pour objet de jeter les bases d'une force permanente des Nations Unies.

Déjà l'assurance officieuse de leur participation nous a été donnée par les gouvernements suivants: Brésil, Colombie, Danemark, Finlande, Ghana, Inde, Iran, Irlande, Italie, Malaisie, Hollande, Nigéria, Norvège, Pakistan, Suède, Tunisie et la République Arabe Unie. Des invitations officielles ont été envoyées à ces gouvernements, de même

qu'à d'autres, lesquels, nous l'espérons, répondront affirmativement. L'accueil fait à notre initiative a été très encourageant.

Nous sommes convaincus que cette réunion sera très utile. Elle permettra à des représentants de plusieurs pays d'échanger des opinions sur les problèmes spéciaux d'ordre militaire et les problèmes techniques que pose le maintien de la paix. Une telle initiative n'a jamais été prise auparavant. Cette mise en commun des expériences du passé dans le domaine des opérations du maintien de la paix permettra de prendre connaissance des vrais problèmes; elle pourra contribuer à indiquer de quelle façon les aborder plus efficacement dans le futur; elle devrait faciliter la tâche des pays quand il s'agit de se préparer à prendre part aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Selon nous, ce sont des objectifs de grande valeur, et nous avons lieu d'espérer que cette réunion sera couronnée de succès.

PARTICIPANTS IN MEETING OF MILITARY EXPERTS TO
CONSIDER UNITED NATIONS PEACE-KEEPING OPERATIONS

NOVEMBER 2 - 6, 1964

(NOT INCLUDING CANADA)

NOTE

The attached names known as of noon, October 30th.

Names of delegates from Morocco, Pakistan, Senegal,
and Sierra Leone not yet received.

BRAZIL

Gen. Oswaldo de Araujo Motta (Mil. Advisor, Brazilian Mission to the United Nations)
Col. Flavio Souza Castro -(Air Attaché, Brazilian Emb.)
Lt. Col. F.B. Cavalcanti
Mr. P. Nogueira Batista (First Sec. Brazilian Emb.)
Mr. J.F. Lopes (Third Sec. Brazilian Emb.)

COLOMBIA

Captain Jaime Parra Ramirez (Navy - Hd of Del)
Col. Alvaro Valencia
Col. Jesus Velasquez
Lt. Col. José Robledo
Lt. Col. Augustin Angarita
Lt. Col. Federico Rincon

DENMARK

Maj. Gen. O. Blixenkrone-Moller (Chief of Army Staff - Hd of Del)
Lt. Col. M. Sund (Minister of Defence)
Maj. S.E. Eriksen (Army Command)
Mr. Ole Espersen (Assistant Professor International Law, University of Copenhagen)

FINLAND

Aarno Karhilo (Counsellor PMNY)
Col. Lauri Sutela (Minister of Defence)
Lt. Col. Uolevi Kettinen (General Staff)
Maj. A. Salin (General Staff)
Maj. L. Koho (Assistant M.A., Finnish Embassy, Washington)

GHANA

Ambassador Quaison-Sackey (Hd of Del)
Maj. Gen. J.A. Ankrah
Brig. N.A. Afari
Mr. Afari Assam (Secty)
Mr. E.P.K. Seddoh
Lt. Col. D.K. Addo (Ministry of Defence)

INDIA

~~Brig.~~ Col. D.S. Sidhu (Army) (Hd of Del)
Col. Dastur (MA Permis NY)
Mr. B.C. Mishra (1st Sec. Permis NY)

IRAN

(Chief of Mission Operations Committee)
Col. Kamal Nazami (Supreme Commanders Staff) (Commanders Staff)
Col. Mohammad Madani (Strategical Intelligence Officer Supreme)
Lt. Col. Manouchehr Khosrodad (Commanding Officer Army Special Forces)
Major Sadjadi Mehdyun (Air Force Operations Officer)
Dr. Ziaeddine Ghahary (Counsellor, Embassy of Iran)

IRELAND

(Hd of Del)
Mr. S. Ronan (Asst. Secretary, Department of External Affairs)
Col. E.D. Shortall (Director of Plans and Operations)
Col. T.L. O'Carroll (Deputy Quartermaster-General)
Lt. Col. J.J. Caseley (Adjutant - General's Branch)
Lt. Col. B.B. Barry (Battalion Commander)
Mr. Stephen Kearney (Assistant Secretary, Department of Defence)

ITALY

Brig. (air) A. Montuori
Col. (air) G. Amati
Col. (navy) V. Molinari
Col. Fabio Moizo
Dr. V. Tornetta (Minister - Counsellor NY)

MALAYSIA

Col. Mazlan Bin Yunus
Mr. Zein Azari (Permanent Mission of Malaysia to United Nations)
Mr. Ismail Ambia (Malaysian Embassy, Washington)

NEW ZEALAND

Lt. Col. L.W. Wright (Army Attaché - New Zealand Embassy, Washington)

NIGERIA

Mr. E.O. Sanu (Nigerian Mission, United Nations, New York)

NORWAY

Maj. Gen. R. Kaldager (Hd of Del)
Lt. Col. G.C. Bowitz
Lt. Col. Bjørn Egge
Lt. Col. Arne Sørensen (Ministry of Defence)
Major Odd Øyen, M.D.
Mr. Per Ravne (Hd of Section MFA)

SENEGAL

Mr. Abdou Ciss (Chargé d'Affaires, Permanent Mission of Senegal to the United Nations)

SWEDEN

Mr. S.O. Hogsell (~~Minister of~~ Defence Ministry) (Hd of Del)
Brig. C.H. Nordenskiöld (Hd of Operations - Directorate Defence Staff)
Col. D. Stiernspetz (Mil Advisor, Permanent Mission, New York)
Lt. Col. S. Ljungqvist (Hd of U.N. Section Defence Staff)
Maj. E. Schaltz (Assistant to Head of U.N. Section Defence Staff)
Mr. S.F. Hedén (Counsellor - Permanent Mission, New York)

THE NETHERLANDS

(Deputy (Army)
Brig. Gen. P.M. Kautz (Chief of Staff for Planning) (Hd of Del)
Maj. A. Noot (Royal Marine Corps Naval Staff)
Maj. S.J. Hameet (Royal Marine Corps Headquarters)
Mr. F.J.A. Terwisscha Van Scheltinga (Ministry of Foreign Affairs)
Mr. A. Bos (Ministry of Foreign Affairs)

TUNISIA

Ambassador Taieb Slim (Amb to UN & Canada)
Lt. Col. Ben Youssef Abdelhamid
Captain S. Sabbagh
Captain A. Amar
Captain H. Amar
Mr. Sadok Bouzayen (Second Secty Permis NY)

UAR

Maj. Gen. Ahmed Ismail Ali
Lt. Col. Mohamed Kandil
Dr. Ashraf Ghorbal (Counsellor Embassy, Ottawa)

OBSERVER

UNITED NATION'S SECRETARIAT

Maj. Gen. Indar J. Rikhye (Military Adviser)

CONFERENCE OFFICIALS:

Chairman: Commodore R.W. Murdoch,
Department of National Defence.

Secretary-General: Mr. H. B. Robinson,
Department of External Affairs.

CANADIAN DELEGATION:

Chairman: Colonel H. Tellier (DND)

G/C H.A. Morrison (DND)

Lt. Col. F.J. McCauley (DND)

Cdr. S. I. Ker (DND)

Mr. J. Anderson (ASIA(F))

Mr. W. H. Barton (External Affairs)

Mr. J. O. Parry (External Affairs)

Président de la Conférence: Commodore R.W. Murdoch,
Ministère de la Défense nationale.

Secrétaire-général de la Conférence: H. H.B. Robinson,
Ministère des Affaires extérieures.

Délégation canadienne:

Président: Colonel H. Tellier (MDN)

G/C H. A. Morrison (MDN)

Lt Col. F. J. McCauley (MDN)

Cdr S. I. Ker (MDN)

M. J. Anderson (SIA (F))

H. W. H. Barton (Affaires extérieures)

M. J. O. Parry (Affaires extérieures)